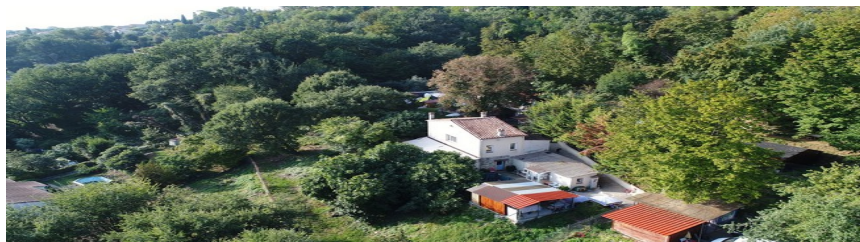


JUILLET 2022



La Gazette de L'Été

PROTECTION Chats GIREAU

1460 Chemin de la Gaude
06140 VENCE
Tél : 04 93 24 09 85
leschatsdestella@wanadoo.fr



LES NOUVELLES DU REFUGE

Bonjour chers Adhérents(es), Amis (es) des chats,

LES CHATS

Vers la fin de 2021 et jusqu'à ces derniers jours du mois de mai, nous avons eu une forme de faux coryza qui s'est massivement développée. Elle n'a pas fait de morts mais a provoqué beaucoup de soins et a quand même marqué certains chats. Notre magnifique Looki a perdu de sa magnificence, il n'est pas le seul.

Les prélèvements et analyses n'ont pas donné d'indications spécifiques en matière de soins, sur la qualification de la maladie et son origine. Nous savons simplement que nous ne sommes pas les seuls et nous avons eu connaissance de quelques cas chez des particuliers. Cela s'est avéré très pénible pour les chats et leurs « humains ».

La différence avec un vrai coryza : on le soigne et il guérit. Dans ce cas les temps de guérison étaient très longs deux à trois fois le temps normal et surtout le chat que l'on croyait guéri, rechutait, une fois, deux fois. Donc toux, nez bouché ou coulant, éternuements pendant plusieurs mois pour un nombre considérable de chats.

Evidemment cela a eu des conséquences sur les adoptions. Nous reviendrons sur ce sujet très important pour le refuge et les chats eux-mêmes.

LES CHIFFRES

Au 31 mai 2022 :

- 94 entrées (85 en 2021) soit 85 adultes, 8 chatons, 1 retour,
- 82 sorties (72 en 2021) soit 46 adoptions (36 adultes -10 chatons) - 35 décès, 1 FA définitive (Marie : 20 ans et aveugle).

Ces chiffres ne prennent pas en compte les chatons entrés, ils sont comptabilisés lors de leur adoption.

Les chiffres sont proches de ceux de 2021, ce qui n'est pas très positif car ils sont la preuve d'une évolution négative en matière d'adoptions.

Revenons sur les adoptions : bien évidemment le faux coryza a fait perdre des adoptions, on ne veut ni ne peut faire adopter un chat malade (un chat handicapé oui, un chat FIV aussi) mais l'évolution négative en matière d'adoption d'adultes se confirme : les adoptants sauf un petit nombre désirent des chatons ou des jeunes chats. Les adultes dépassant 5/6 ans intéressent de moins en moins de personnes et ce sont eux qui sont les plus abandonnés : chats de personnes âgées parties en EPHAD ou décédées.

Même les personnes âgées désirent des jeunes chats, et que va-t-il arriver à ces jeunes chats : au mieux ils se retrouveront en refuge dans quelques années et presque plus personnes pour les sortir de refuge.

La durée de vie des chats augmente, les chats de 18/20 ans ne sont plus rares. Ainsi une personne qui adopte un chaton à 65 ans devrait vivre au moins et être valide jusqu'à 85 ans, faites le calcul si le chat à 1 an, 2 ans, 3 ans.....

En ce qui nous concerne on refuse sauf cas très particuliers où la famille s'engage (mais tiendra-t-elle ses promesses ?) de faire adopter des chatons et très jeunes chats par des personnes âgées.

Le chat est un être vivant à part entière, il ne doit pas être adopté que pour le plaisir de l'adoptant, il convient aussi de penser à lui, à son avenir.

Et cette diminution des adoptions a des conséquences

- * financières sur le refuge qui ne sont pas négligeables
- * sur les chats, turnover moins important, donc chats qui restent plus longtemps au refuge, voire toujours. Risque de surpopulation dans les chalets enclos (un chat arrivant n'est jamais mis en liberté tout de suite)

LES TRAVAUX

Le chapitre travaux est cette année encore positif : L'Etat dans le cadre du deuxième Plan de relance nous permet de changer toutes les couvertures en polycarbonate translucide et de faire l'enrochement au dessus des chalets de brocantes (les sangliers ont fait des ravages).

De plus nous avons eu la chance de recevoir des dons exceptionnels importants qui permettent de « rajeunir » le refuge très vétuste à certains endroits et améliorer certains espaces.

Le chalet des FIV est fini, il a été agrandi, pas doublé, mais presque. Il avait déjà été couvert. Les FIV ont donc maintenant plus d'espace, et peuvent sortir les jours de pluie sans parapluies et imperméables !

Sont en cours avec devis signés :

- * des travaux au bureau administratif pour éviter les infiltrations de pluie (par le velux et le long de la descente), la pose d'une gouttière.
- * la rénovation du grand dortoir : pose de fenêtres en châssis fixe double vitrage et isolation des murs (économie d'énergie) rénovation du sol.
- * la partie en continuité avec le grand dortoir : changement du toit en polycarbonate, amélioration du sol et la continuité vers les toilettes qui n'a jamais été finie, ainsi que l'aération des dites toilettes.
- * Pose de volets roulants dans l'appartement (enfin). Cela a été fait.

Il reste dans l'immédiat à identifier les problèmes de la nurserie et à faire le mur qui doit consolider la partie où est construit le chalet des FIV. Le devis est établi.

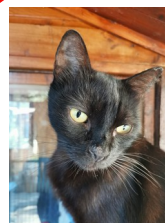
Tout ces travaux sont soit des travaux d'extérieurs, soit dans les parties indépendantes de la structure originelle de la maison (sauf les volets). Il n'est pas touché à la structure de la maison. Pour rappel dès 2014 le toit avait été rénové, le faux plafond entièrement refait et l'espace d'habitation restructuré.

Les travaux d'élagage et de débroussaillages ont continué, les arbres morts ou tombés ont été enlevés, et notre grand tilleul a enfin pu être taillé, travail très délicat et dangereux fait par des spécialistes acrobates et en plus à prix plus que modéré puisque c'était pour les poilus.

Financé par



« **CIFFONE** »



J'ai 7 ans, gentil chat calin, adoption en maison avec jardin, sans autres animaux.

Je vous attends !!

LES SALARIES ET LES BENEVOLES

Laura et Alexis sont toujours là, fortement impliqués. Le faux coryza a donné beaucoup de travail et nous avons embauché à temps complet en CDD jusqu'en octobre Maxime CALLENS, par ailleurs titulaire du fameux sésame animalier : le certificat de capacité.

Evidemment nous aimerions garder Maxime car même sans maladie supplémentaire, compte tenu de la grandeur du refuge et du nombre de chats, un troisième salarié à temps complet ne serait pas du luxe. Tout dépendra de notre possibilité à trouver des financements pérennes.

Toujours et toujours un grand merci aux bénévoles qui en complément des salariés font vivre le refuge, tous domaines confondus : ménage, administratif, téléphone, et aussi bien sur les câlins aux chats.

Et aussi toutes les personnes qui nous fournissent en biens précieux pour les chats : tous les textiles dont les couvertures, fauteuils, canapés, arbres à chats, nourriture, machines à laver, frigo et sans oublier les objets divers pour les brocantes. A elles et eux aussi un grand merci .

LES ELUS

Dans nos gazettes de 2021 et même avant nous disions que les rapports avec « nos » élus étaient excellents. C'est toujours le cas. Leur aide est toujours vivement appréciée et surtout indispensable. Les portes du refuge leur sont grandes ouvertes et nous pensons pouvoir les recevoir une fois les travaux finis.

L'ASSEMBLEE GENERALE 2022
(avec élections)
aura lieu à la salle des pompiers le
Dimanche 25 Septembre 2022
à 10h

A votre bon coeur !

« GUIZMO »



Je m'appelle Guizmo, j'ai 9 ans, un caractère particulier, assez exclusif.

L'idéal serait en appartement, sans autres animaux ni enfant en bas âge.

Venez me rencontrer !!



« STATHAM »

Je m'appelle Statham, j'ai 10 ans, très gentil chat, très calin, une boule d'amour.
En maison avec jardin
Vous allez craquer !!





REMERCIEMENTS



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

La Fondation 30 Millions d'Amis : nous octroie 6000 € de frais vétérinaires, 2000 € de croquettes.

La Fondation Brigitte Bardot : 3000 € de frais vétérinaires.

La SPA : 3000 € d'aide au fonctionnement

Le Conseil Départemental : 9000 € de subvention de fonctionnement

La commune de Vence : 3300 € de subvention de fonctionnement

La commune de Villeneuve Loubet : 1500 € de subvention de fonctionnement

La commune de La Gaude : 450 € de subvention de fonctionnement

La Société Hill's : 800 sachets repas



Nous vous remercions vivement et chaleureusement pour vos aides précieuses et votre bienveillance à l'égard de nos abandonnés



ASSOCIATION LES CHATS DE STELLA - PROTECTION CHATS GIREAU

1460 Chemin de la Gaude - 06140 VENCE - 04 93 24 09 85

Année 2022

Adhésion - Cotisation - Parrainage - Don

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Adresse mail :

Adhésion/Cotisation annuelle Simple + Parrainage annuel = 145 €
Adhésion/Cotisation annuelle Bienfaiteur + Parrainage annuel = 170 €

Simple : 25 € Bienfaiteur : 50 € Parrainage annuel : 120 € Don libre :

Je règle par : Chèque (ordre "Les Chats de Stella") Espèces CB - PayPal sur site web "leschatsdestella.org"

NB : Cotisations et Parrainages s'entendent à l'année civile et non de date à date

L' Association Les Chats de Stella - Protection Chats Gireau utilisera vos données personnelles indiquées dans ce bulletin pour communiquer avec vous (convocation AG, envoi gazette et tous autres courriers vous apportant des informations concernant la vie de l'Association). Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'Association Les Chats de Stella - Protection Chats Gireau s'engage à ne pas divulguer et à ne pas transmettre vos données personnelles à d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général pour la Protection des Données et à notre politique de protection des données.

Association Les Chats de Stella

1460 chemin de la Gaude – 06140 VENCE

Tél : **04 93 24 09 85**

Mail : Leschatsdestella@wanadoo.fr

Site : www.leschatsdestella.org

Page Facebook : [Refuge Gireau Les Chats de Stella](https://www.facebook.com/RefugeGireauLesChatsdeStella)

Membres du Conseil d'Administration

Hermann Jeaninne
(Bureau-Présidente)

Chedrué Chantal
(Bureau-Trésorière)

Leroy Anne
(Bureau-secrétaire)

Armirail Martine

Bardu Daniele
Gross Arlette

Guibal Christine
Louis Joëlle

Weldon Oonagh

